





CREER ET GERER UNE SESSION DE FORMATION

Sommaire		
1-	Introduction	page 2
2-	Créer une session de formation	page 3
3-	Remplir le formulaire « nouvelle session de formation »	page 4
4-	Modifier une session de formation	page 8
5-	Ouvrir/fermer une session à l'inscription	page 10
6-	Dupliquer une session de formation	page 12

Pour une utilisation optimale d'EDOF, nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs suivants :

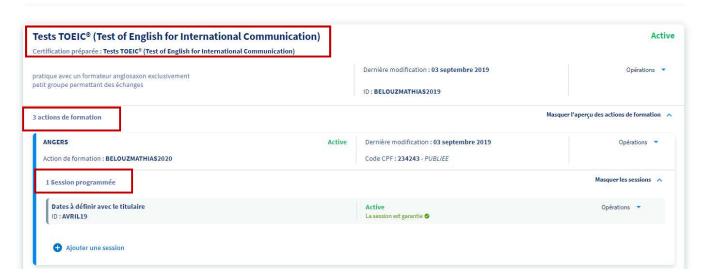
- Google Chrome
- Mozilla FireFox
- Safari
- Microsoft Edge

Pour des raisons de sécurité informatique, de compatibilité, de performances et de confort d'utilisation, nous vous conseillons de toujours disposer de la dernière version mise à jour de votre navigateur proposée par son éditeur.

1- Introduction

Une offre de formation, dans EDOF, se décompose en 3 blocs :

- La formation
- La ou les actions de formation
- La ou les sessions de formation (objet de ce guide)



Nous allons voir dans ce guide comment créer une session de formation à partir d'une action de formation, et comment la gérer dans EDOF.

Pour tout ce qui concerne les formations ou les actions de formation, nous vous invitons à consulter les guides afférents.

Cycle de vie d'une session de formation dans EDOF

Une session de formation passe par différents statuts dans EDOF :



- Brouillon : la fiche de la session est en cours de complétude par l'organisme de formation
- Validée: la fiche de la session est conforme, mais l'organisme de formation ne souhaite pas encore la rendre active.
- Active : la fiche de la session est publiable et/ou publiée dans le portail Titulaire.
 à noter : ce statut n'est activé qu'une fois que la session de formation a été ouverte à l'inscription.

2- Créer une session de formation

Pour créer une session de formation, il faut avoir déjà crée une formation et une action de formation, à laquelle sera rattachée la session.

Vous pouvez consulter les guides « Créer et gérer une formation » et « Créer et gérer une action de formation » disponibles sur le portail d'information des organismes de formation.

Dans votre catalogue EDOF, positionnez-vous sur l'action de formation pour laquelle vous souhaitez créer une session de formation. Cliquez sur « Voir les sessions »



2 Le pavé Session se déplie et vous accédez au bouton « Ajouter une session ».



Le formulaire « Nouvelle session de formation » s'ouvre.



3- Remplir le formulaire « Nouvelle session de formation »

Saisissez votre identifiant interne de session de formation. Il s'agit d'un code que vous utilisez en interne, dans le cadre de votre propre nomenclature.

A noter: ce champ est obligatoire.

Nouvelle session de formation



Une fois votre identifiant interne saisi, **cliquez sur le bouton « Vérifier »**. Cette opération permet de vérifier si, pour la même formation, cet identifiant n'est pas déjà utilisé pour une autre session de formation. Cela évite donc les doublons.

Votre identifiant interne de session de formation



Si l'identifiant saisi est disponible, un message s'affiche en haut à droite de votre écran :



Dans le cas contraire, le message suivant s'affiche :



A noter: tant que l'identifiant n'est pas « vérifié », vous ne pourrez pas saisir la suite du formulaire.

Une fois l'identifiant vérifié et disponible, vous pouvez saisir les informations sur la session.

Dates de formation



Saisissez les dates de début et de fin de votre session de formation.

☐ Pas de dates de formation



Les dates de formation sont obligatoires dans le cas où vous avez sélectionné des modalités d'entrée / sortie à dates fixes.

Si vous n'avez pas de dates de session, vous pouvez cocher la case « pas de dates de formation » :



Les dates de formation sont obligatoires dans le cas où vous avez sélectionné des modalités d'entrée / sortie à dates fixes.

Les champs de saisie de dates disparaissent alors et vous pouvez poursuivre la saisie du formulaire.

Garantie de session

4

Précisez si votre session est garantie (vous avez le minimum requis de participants par exemple) ou non.



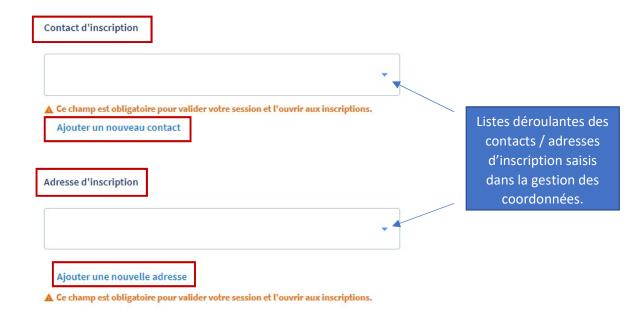
▲ Ce champ est obligatoire pour valider votre session et l'ouvrir aux inscriptions.

Contact et adresse d'inscription



Vous sélectionnez dans les listes déroulantes le contact et l'adresse auprès de qui et où le participant pourra s'inscrire.

Vous pouvez si besoin **ajouter un nouveau contact ou une nouvelle adresse** en cliquant sur les liens. Cette action ouvre le formulaire de saisie du contact ou de l'adresse.



Modalités particulières

Dans ce champ optionnel, Vous pouvez indiquer les particularités de la session ; par exemple, les cours sont programmés chaque samedi de 10h00 à 12h00.



Enregistrer ou valider la session de formation



Enregistrer ou valider la session de formation

Même si vous n'avez pas rempli tous les champs, vous pourrez enregistrer votre session de formation en cliquant sur le bouton « **Enregistrer les modifications** ».

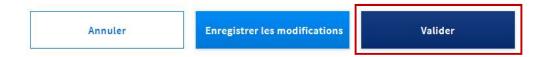


Si des champs obligatoires pour valider la session de formation ne sont pas remplis, le bouton « Valider » reste inactif.

Votre session de formation sera au **statut « brouillon »**; vous pourrez ensuite la retrouver dans votre catalogue et finaliser votre saisie.



Si tous les champs obligatoires pour valider la session de formation sont remplis, le bouton **« Valider »** s'active :



En cliquant sur le bouton « Valider », votre session de formation sera au **statut « validée »**, c'est-àdire conforme selon vos critères de publication.



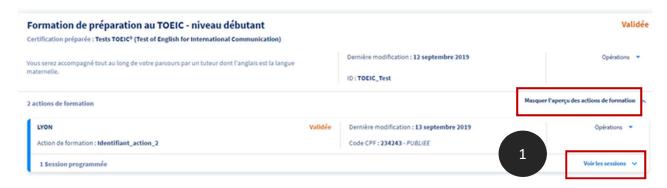
4- Modifier une session de formation

Vous pouvez modifier une session de formation, ou la valider si vous ne l'avez pas fait lors de la création de la fiche.

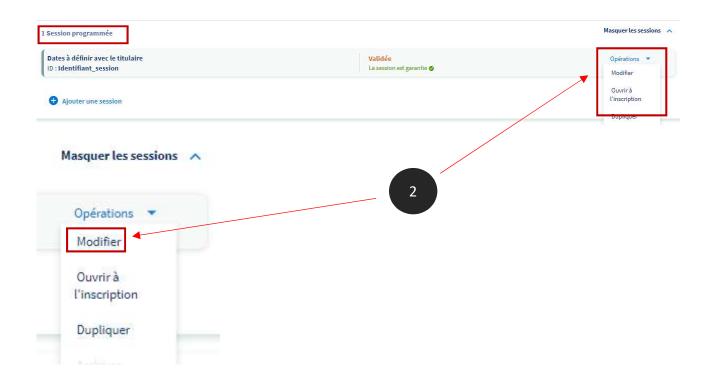
Rendez-vous sur votre catalogue (page « voir le catalogue »).

1

A partir de la fiche Formation, vous déployez les actions de formation, en cliquant sur « Aperçu des actions de formation », puis les sessions de formation, en cliquant sur « voir les session ».



Sélectionnez l'opération « **Modifier** » dans le menu déroulant à gauche de la session que vous souhaitez modifier ou valider.



3

Vous ouvrez ainsi la fiche de votre session de formation ; il ne vous reste plus qu'à apporter les modifications souhaitées.

Session

_Identifiant_session

Formation de préparation au TOEIC - niveau débutant Action - LYON



Vous pouvez modifier toutes les saisies préalablement faites dans tous les champs du formulaire, ajouter des informations, reformuler, etc. Vous pouvez par exemple modifier les dates de la session.



Il ne vous reste plus **qu'à enregistrer les modifications ou valider votre session de formation**, en fonction de ce que vous souhaitez faire.

Si votre session de formation est au statut « brouillon », vous pouvez :

- Soit enregistrer les modifications ; votre action restera au statut « brouillon ».
- Soit valider votre action de formation ; celle-ci passera au statut « validée ».



Si votre action de formation est déjà au statut « validée », vous pourrez enregistrer les modifications ou ouvrir la session à l'inscription.



5- Ouvrir/fermer une session à l'inscription

Une session de formation ne peut être ouverte à l'inscription que si elle est au **statut « validée »**. Une session au statut « brouillon » ne peut pas être ouverte à l'inscription.

Le fait d'ouvrir une session à l'inscription a pour conséquence de **modifier automatiquement les statuts** de la session, de l'action de formation et de la formation ; les 3 éléments passeront au statut « **active** ».

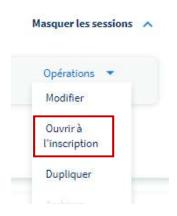
Pour rappel, le statut « active » signifie que les fiches de la formation, de l'action de formation et de la session seront **publiées, donc visibles par le titulaire**.

Pour ouvrir une session à l'inscription, vous pouvez prendre 2 chemins :

• **Soit vous modifiez votre session validée** et, en fin de formulaire, vous pourrez l'ouvrir à l'inscription :



• Soit, à partir de la liste des opérations de la session, vous sélectionnez l'action « ouvrir à l'inscription »



Un message vous confirme la bonne prise en compte de l'ouverture de la session :



Vous constatez alors que la formation, l'action de formation et la session sont bien passées au statut « Active ».

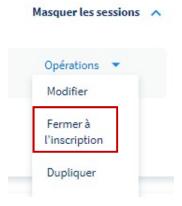


Vous pourrez aussi fermer la session à l'inscription ; par exemple, si le nombre maximum de participants est atteint.

Soit en passant par la modification de la session :



• Soit à partir de la liste des opérations de la session :



Un message vous confirme la bonne prise en compte de la fermeture de la session.



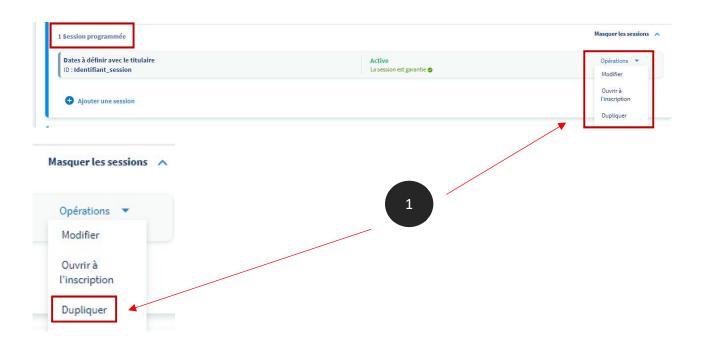
A noter: le fait de fermer une session à l'inscription ne modifie pas les statuts de la session, de l'action de formation, ni de la formation, qui restent « Active ».

6- Dupliquer une session à l'inscription

Vous devez créer une session de formation car vous souhaitez proposer de nouvelles dates de session ?

Il est possible de **dupliquer une session de formation existante**, si vous souhaitez en créer une nouvelle sans avoir à ressaisir l'intégralité du formulaire.

Dans le menu déroulant des opérations de la session, sélectionnez l'opération « Dupliquer ».

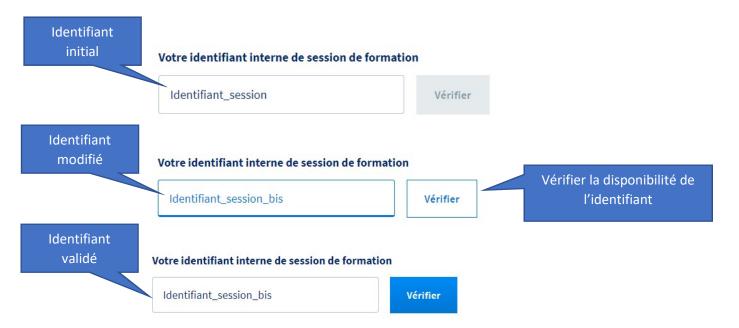


Vous ouvrez ainsi le formulaire d'une nouvelle session de formation. Toutefois, ce formulaire est prérempli avec les informations de la session que vous venez de dupliquer.

Nouvelle session de formation



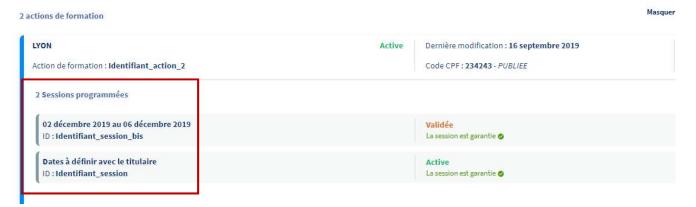
En priorité, vous devez changer l'identifiant interne de la session de formation et vérifier que ce nouvel identifiant est bien disponible. Vous ne pourrez pas modifier le contenu de la fiche tant que vous n'aurez pas fait cette action.



Vous pouvez ensuite descendre le formulaire prérempli de votre nouvelle session de formation et y apporter les modifications souhaitées jusqu'aux boutons « Enregistrer les modifications » ou « Valider ».



Vous retrouvez votre nouvelle session et votre session dupliquée dans votre catalogue :



BRAVO!

Vous savez maintenant créer une session de formation, la modifier, l'ouvrir ou la fermer à l'inscription et la dupliquer.